



CONDITIONS DE RÉSERVATION

YLLAR Montagne

Vous avez réservé une activité YLLAR Montagne ; dès lors de la validation de l'activité et paiement, vous acceptez les conditions de réservation ci-dessous. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces conditions de réservation et annulations.

RÉSERVATION

La réservation de votre événement prend effet dès paiement de l'activité sur la billetterie en ligne et réception de votre validation de réservation. La réservation pour les professionnels et groupes intervient également dès validation du bon de commande daté et signé, précédé de la mention "bon pour accord" ainsi que d'un acompte de 30% du montant total TTC de la prestation.

ÉCHÉANCE FACTURE

Dans le cas d'une réservation via le site internet et paiement en ligne, la totalité du prix de la prestation est demandée pour valider votre participation.

Dans le cas d'une prestation pour groupes et entreprises, une facture sera éditée après réalisation de la prestation. Le solde de celle-ci sera redevable au plus tard 30 jours après son édition.

ANNULATION

Lorsque vous réservez via le site internet et billetterie en ligne, l'annulation de l'activité est soumise à plusieurs conditions de remboursement. En tout temps, la somme de 5€ est conservée pour les frais de traitement de la demande d'annulation et remboursement.

- Délais d'annulation à plus de 15 jours de la date réservée : 100% du prix du billet remboursé.
- Annulation entre 15 jours et 7 jours avant date réservée : 70% du prix du billet remboursé.
- Annulation entre 7 jours et 72h avant la date réservée : 50% du prix du billet remboursé.
- Annulation entre 48 et 72h avant la date réservée : 25% du prix du billet remboursé.
- Annulation de la part du client inférieure à 48h : Aucun remboursement ne sera effectué.

Un minimum de 12 personnes est nécessaire pour maintenir l'activité.

La prestation pourra être annulée si le nombre de personnes venait à être inférieur à 12. Dans ce cas, il sera proposé aux participants ayant réservé la possibilité de reporter leur réservation sur une autre date via un avoir ou remboursement intégral de leur billet.

Dans le cas d'une réservation de groupe, le report de l'activité sur une autre date peut-être envisagé au cas par cas en cas d'impossibilité de réaliser l'activité à la date prévue. Une fois le devis validé et acompte versé, aucune annulation n'est possible. Pour reporter l'activité, merci de prendre contact avec nos équipes.

YLLAR Montagne
CONDITIONS DE RÉSERVATION





FORCE MAJEURE

YLLAR Montagne est une marque commerciale créée et développée par la SARL FCMAX. Yllar Montagne ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'annulation d'un événement lié à un cas de force majeure ou bien lié aux mauvaises conditions météorologiques.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Certaines de nos activités se déroulent en extérieur et sont soumises aux conditions météorologiques. YLLAR Montagne ne peut être tenu pour responsable des conditions météorologiques. Tout événement annulé, interrompu ou abrégé du fait du client pour cette cause précise ne donnera lieu à aucun remboursement, le montant total de la prestation restera dû.

YLLAR Montagne se réserve le droit d'annuler en tout temps une prestation sans en justifier la raison. Dans tel cas, 100% du prix du billet sera remboursé. Selon les cas, une solution alternative sera proposée aux participants dans le but de maintenir l'activité.

DROIT À L'IMAGE

Au moment de votre réservation, il vous est demandé de valider ou non l'acceptation pour Yllar Montagne d'utiliser votre image dans le cadre de sa communication. La validation est optionnelle.

RÈGLEMENT

Pour les activités dites "dates publiques", le règlement se fait en ligne via le logiciel de billetterie BILLETWEB.

Pour les réservations de groupe faites en direct sur devis, le règlement de l'acompte et solde se fera par virement ou par chèque à l'ordre de SARL FCMAX. Date d'échéance du solde : J+30 après édition de la facture

Escompte accordé : Néant

Pénalités de retard : 10% par mois de retard constaté + indemnité forfaitaire de 40€.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : SARL FCMAX - 4 rue Saint-François de Sales, 74000 ANNECY.
Domiciliation BS ANNECY ESP PATRIMOINE

RIB : 10548 00221 70258091211 73

IBAN : FR76 1054 8002 2170 2580 9121 173

REF. SWIFT / BIC : BSAVFR2CXXX

YLLAR Montagne
CONDITIONS DE RÉSERVATION

